

Concevoir une médiation culturelle dans le secteur musical

Objectifs :

Comprendre les enjeux de la médiation culturelle et ses spécificités dans le secteur musical.

Comprendre les droits culturels et leur place dans une médiation.

Définir le cadre d'action (territoire, population, projet) et ses objectifs.

Identifier les besoins, les ressources et les mécanismes d'action pour mettre en place son projet.

En partenariat avec la Maison de la Musique Contemporaine.

La Maison de la Musique Contemporaine (MMC) a pour mission la valorisation et la promotion de la musique contemporaine, l'accompagnement des professionnels et professionnelles ainsi que la médiation et la sensibilisation des publics. La MMC s'engage aux côtés de tous les acteurs et actrices de la création musicale pour soutenir, promouvoir et favoriser son rayonnement.

Programme

Comprendre les principes de la médiation et ses particularités dans le domaine musical

Médiation, transmission, pédagogie, de quoi parle-t-on ?

Les droits culturels : quelques notions-clés

Médiation musicale et médiation culturelle

Les territoires de la médiation

Le territoire : espace d'activité et d'habitation

Analyser son territoire et ses publics

Concevoir une médiation in situ

Les formes de la médiation

Inventer, jouer, créer

S'appuyer sur la pluridisciplinarité

Communiquer de manière sensible

Méthodologie

La formation est construite sous forme d'ateliers, en alternant apports théoriques, expérimentation d'outils concrets, travail individuel et en petits groupes, mises en situation, restitutions et analyses collectives en groupe entier.

Publics concernés : Musiciens et musiciennes souhaitant développer un projet en action culturelle.

Chargés et chargées de relations publiques ou d'actions culturelles, médiathécaires, discothécaires, médiateurs et médiatrices enseignants et enseignantes.

Toutes esthétiques musicales : musiques actuelles, jazz, musiques de création...

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jour(s) soit 14 heures

Coût : 560.00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence : une à deux fois par an

Effectif : maximum de 14 stagiaires

Interventions : Simon Bernard (Chef de pôle médiation et développement des publics, Maison de la musique contemporaine)

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ressources complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT

Public en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référent handicap par mail : formations@cnm.fr ou par téléphone au 01 83 75 26 00

Financement : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Date de dernière mise à jour de cette page : 17/04/2024